



Processus 5 (P5) : Analyse et prévision de l'activité

BTS CG 1^{ÈRE} ANNÉE

Le P5 : ce que dit le référentiel



- ▶ La mission globale du titulaire du BTS CG consiste à prendre en charge les activités comptables et de gestion de l'organisation à laquelle il appartient, ou pour le compte de laquelle il agit au titre d'un prestataire extérieur. Les activités comptables et de gestion concernées rassemblent essentiellement :
 - ▶ l'enregistrement comptable d'opérations notamment commerciales et leur contrôle,
 - ▶ l'établissement et la vérification des opérations liées aux travaux de fin d'exercice et des documents financiers,
 - ▶ l'examen, le contrôle des comptes et leur validation,
 - ▶ les activités administratives et comptables de gestion du personnel, liées à l'élaboration de la paie,
 - ▶ la réalisation des travaux fiscaux
 - ▶ l'établissement de déclarations auprès des administrations,
 - ▶ les activités d'analyse de la performance des organisations (calculs et analyse des coûts, gestion de trésorerie, analyse financière),
 - ▶ la préparation de la prise de décision par la production d'une information fiable et organisée,
 - ▶ l'archivage, le classement des documents.

Le P5 : un processus métier



- ▶ Il contribue directement à l'activité principale de l'organisation.
- ▶ Comme 5 autres processus :
 - ▶ P1 : Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales,
 - ▶ P2 : Contrôle et production de l'information financière,
 - ▶ P3 : Gestion des obligations fiscales,
 - ▶ P4 : Gestion des relations sociales,
 - ▶ P6 : Analyse de la situation financière.

Le P5 : les activités

5.1. Identification de la structure des coûts

5.1.1. Analyse de la décision de gestion,

5.1.2. Recensement des coûts associés à une activité, un produit ou un service de l'organisation.

5.2. Calcul, contrôle et analyse des coûts de revient des activités, produits et services de l'organisation

5.2.1. Sélection, recherche et extraction des informations pertinentes,

5.2.2. Mise en oeuvre d'un système de calcul de coûts,

5.2.3. Analyse de la démarche mise en oeuvre,

5.2.4. Evaluation des coûts et des marges et leur suivi,

5.2.5. Analyse de la variabilité des coûts et des résultats obtenus.

5.3. Prévision et suivi de l'activité

5.3.1. Mise en évidence des écarts entre coûts prévisionnels et coûts réels, 5.3.2. Analyse des écarts et formulation de conseils.

5.4. Mise en place d'une gestion budgétaire

5.4.1. Prévision des composantes de l'activité,

5.4.2. Etablissement des budgets,

5.4.3. Contrôle et suivi de l'exécution budgétaire.

5.5. Elaboration des tableaux de bord opérationnels

5.5.1. Identification, proposition des critères de performance adaptés au contexte,

5.5.2. Présentation des tableaux de bord,

5.5.3. Participation aux opérations de « reporting ».



Le P5 : les conditions d'exercice

Contexte

- Situation professionnelle avec descriptif de l'activité, informations relatives au processus de production,
- Diversité des méthodes et des procédures utilisées en fonction des caractéristiques de l'organisation,
- Spécificités de la nature de l'activité qui nécessitent la mise en œuvre de procédures particulières,
- Formulation explicite d'un problème de gestion.

Données et informations disponibles

- Informations relatives à la stratégie globale et la stratégie adoptée pour les domaines,
- Données relatives au marché et/ou aux concurrents,
- Outils et des méthodes internes de calcul de coût et de l'exécution budgétaire,
- Organisation interne du service « Contrôle de gestion » ou de ses fonctions dans le service « Comptable »,
- Données de gestion, données comptables, techniques, économiques et administratives de l'entité (base de données),
- Informations comptables et financières internes (Plan de comptes, Grand livre, balance des comptes, documents de synthèse, annexe),
- Différentes procédures mises en place dans l'entité, consignes de sécurité et de confidentialité,
- Informations sur le processus de production de biens ou de services,
- Informations émanant des établissements financiers sur tous supports,
- Procédures internes relatives aux calculs de coûts et à la démarche budgétaire.

Le P5 : Equipements et logiciels



Équipements et logiciels :

- ▶ Poste de travail en réseau et tout moyen d'accès aux ressources, à des sites officiels,
- ▶ Outils collaboratifs, intranet, bases documentaires, gestion électronique des documents,
- ▶ Logiciels de bureautique, messagerie électronique,
- ▶ Outils de communication,
- ▶ Progiciel de gestion intégré (modules gestion des achats, gestion des ventes et gestion comptable) et logiciels professionnels,
- ▶ Base de données accompagnant le PGI.

Le P5 : autonomie et responsabilité

Autonomie et responsabilité

- Autonomie sur la veille, la collecte et la recherche d'informations au sein des différents services,
- Degré d'autonomie et de responsabilité en fonction des méthodes mises en place dans l'organisation,
- Sous l'autorité du chef de service, du chef d'entreprise ou de l'expert-comptable.

Le P5 : résultats attendus

Production des informations pertinentes et analyse nécessitant :

- L'identification des sources d'information et contrôle des données collectées saisies et extraites (cohérence, pertinence, fiabilité, traçabilité),
- L'explicitation des méthodes utilisées et cohérence des résultats,
- L'adéquation entre les informations utilisées et l'objet du calcul de coût,
- La mise en œuvre de la (les) méthode(s) de calcul de coûts adaptée aux caractéristiques de l'organisation,
- La mise en œuvre de la démarche budgétaire,
- La présentation et justification des calculs de coûts,
- La qualité et la pertinence des contrôles internes effectués,
- La contribution des résultats obtenus à la prise de décision,
- L'élaboration des états de synthèse prévisionnels,
- Des analyses répondant aux besoins des utilisateurs,
- Une communication écrite et orale afin de documenter les choix et de présenter les résultats,
- Une utilisation pertinente des ressources offertes par l'environnement numérique,
- La capacité à s'adapter à la spécificité des activités, et à des aléas liés à des opérations inédites.



Le P5 : à l'examen

Epreuve E5 –SITUATIONS DE CONTRÔLE DE GESTION ET D'ANALYSE

FINANCIÈRE

Epreuve pratique

coefficient 5

CCF

